



Dossier

La nouvelle équipe municipale



6

Les dégâts
après les
tempêtes



8

Faciliter
l'accès aux
handicapés



16

Mise en place
des nouveaux
rythmes
scolaires

Les maires de Guidel

Directement issues de la Révolution (décrets des 12 novembre et 14 décembre 1789), les communes de France ont été très souvent calquées sur les anciennes paroisses. Rapidement, elles se sont toutes dotées d'une assemblée délibérante (le Conseil municipal) présidée par un maire élu pour 2 ans. Ce dernier, souvent un notable local, est alors chargé d'une double mission : administrer la commune et y exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par l'Etat.

Le premier maire de Guidel fût Yves Guyomar, dont la signature officielle apparaît pour la première fois sur un acte d'état civil daté du 12 novembre 1792. Il est d'ailleurs présenté sur un document bien renseigné de la généalogie de sa famille comme maire de Guidel de 1790 à 1793. Lui ont ensuite succédé 20 autres édiles répertoriés dans l'encadré ci-contre.

Notons dans cette liste l'absence de femmes. Pourtant Yvonne Bienvenu aurait pu y figurer car, en tant que 1^{ère} adjointe, elle a assumé la fonction de maire (sans en avoir le titre) entre le décès de Louis Le Montagner le 30 janvier 1983 et l'élection d'André Kerihuel le 11 mars 1983.

François Rio, lui aussi, doit être cité car il remplaça, sans avoir reçu le titre de maire, le Comte Jean de Polignac entre novembre 1942 et la désignation par le Préfet de Louis Le Montagner en février 1944.

Deux homonymes (Louis Le Montagner) ont eu respectivement les mandats le plus court et le plus long de notre histoire municipale. Le premier déclaré « maire provisoire » en 1800 resta moins d'un mois (du 12 mai au 9 juin) jusqu'à l'élection de Jean-Marie Cougoulat. Le second, désigné maire par le Préfet en août 1944, détient, sans doute pour longtemps, le record de la longévité électorale de notre ville : il occupa la fonction de maire de Guidel pendant 39 ans et 8 mandats consécutifs !

Louis Guyomar fut 1^{er} magistrat de notre commune de 1906 à 1930 et dut assumer pendant la Grande Guerre la désorganisation sociale provoquée par le conflit (absence des hommes jeunes, éclatement familial...) ainsi que la lourde tâche d'annoncer aux familles les décès des 184 jeunes guidelois morts ou disparus.



Liste des maires depuis 1790

Yves Guyomar
1790-1793

Joseph Le Floc'h
1794-1800

Louis Le Montagner
mai à juin 1800

Jean-Marie Cougoulat
1800-1812

Jacques Goulian
1812-1830

Jean-Marie Le Romancer
1830-1841 / 1846-1848

Joseph Coeffic
1841-1846 / 1848-1851
août à octobre 1870

François Guyomar
1851-1852

Victor Glouahec
1852-1870

Pierre Guyomar
1870-1894

Comte Guy de Polignac
1894-1901

Joseph Le Portz
1901-1902

Louis Testard
1902-1906

Louis Guyomar
1906-1917 / 1918-1930

Jean-Marie Lomenec'h
avril 1917

Edouard Robin
mai 1917

Marc Mouelo
1930-1935

Comte Jean de Polignac
1935-1942

Louis Le Montagner
1944- 1983

André Kerihuel
1983-1995

François Aubertin
depuis 1995

Sommaire

2 Histoire(s) de Guidel
Les maires de Guidel

4 Retour sur images
Janvier à avril

6 Vie municipale
Les dégâts après la tempête
Faciliter l'accès aux handicapés
Extension de la subvention haut-débit
Bientôt une maison des associations
Vers une nouvelle labellisation
Tous en selle

11 Dossier
La nouvelle équipe municipale

15 Focus
Grillero, un élan de solidarité

16 Vie municipale
Réforme des rythmes scolaires

18 Vie locale
Formule 1 des mers
L'essor breton s'arrête à Guidel
Va y'avoir du sport !
Apprendre les bons gestes
Et hop !
Le salon funéraire rénové

21 Culture
En mai, tout vous plaît !

22 Etat civil

23 Libre Expression



François Aubertin
Maire de Guidel

Edito

La période électorale est toujours l'occasion de la confrontation des idées, de la présentation des projets, et parfois d'un excès dans les propos, expliqué par la fièvre du moment.

C'est désormais le temps du retour au calme. Les électeurs ont fait leur choix. Ils ont opté sans ambiguïté pour la continuité, par un vote clair qui n'a nécessité qu'un tour de scrutin, caractérisé par une bonne participation.

C'est donc forte d'une légitimité indiscutable, que la nouvelle équipe pourra mettre en œuvre son projet.

Ma première préoccupation est de remercier les Guidelois de cette confiance renouvelée.

Au-delà de la liste majoritaire, le Conseil municipal est aussi constitué des représentants des deux listes minoritaires : formons le vœu que chacun sache mettre au second plan ses préoccupations partisans, et que ce nouveau mandat soit avant tout celui au cours duquel chacun aura à cœur de faire triompher l'intérêt de notre ville !



Terre et Mer Magazine trimestriel d'informations municipales

11, place de Polignac • 56520 Guidel • 02 97 02 96 96 • www.guidel.com
 Directeur de la publication : François Aubertin – Responsable de la rédaction : Marylise Foidart – Rédactrice en chef : Sophie Chauderon
 Crédits photos : Service Communication de la ville – Guillaume Carreau – Thomas Deregnieux – Anne Fromentin – Jet Stream – Hugues Germain – La Poste – Guy Le Querrec – L'Essor breton – Sylvain Riouall – Steve Roux – SAG Grillero – François Trinel – Droits réservés.
 Remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale pour sa collaboration à ce numéro.

Conception : Karbone studio - Impression : Cloître Imprimeurs - Tirage : 6300 exemplaires. Ce document a été imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement). L'imprimeur Cloître est certifié Imprim'vert : ce label implique l'utilisation d'encre végétales recyclables et le tri et recyclage des déchets.

Un périphérique vert

18 janvier 2014

Malgré le mauvais temps, 110 marcheurs ont participé à l'inauguration de la nouvelle boucle pédestre qui fait désormais le tour complet de Guidel centre, d'où son nom Tro Kreiz Ker (en breton, autour du centre-ville). Ce circuit de 6 km, composé d'anciens tronçons et de nouveaux cheminements créés récemment, rentre dans les objectifs de l'Agenda 21 local de promouvoir les déplacements doux. Un des tronçon s'appelle « Le Chemin de Claire », prénom d'une petite fille de Mme Rainelli-Le Montagner, qui a cédé à la ville un espace boisé.

Ça s'amuse !

14 février et 4 mars 2014

Les moments festifs se sont enchaînés au multi-accueil « Le Chat Perché ». Après avoir fêté la Chandeleur en fabriquant puis en dégustant des crêpes, les enfants se sont déguisés à l'occasion de Mardi-Gras. Princesses, clowns et cow-boys ont défilé fièrement autour de la Place Le Montagner.

Forum des métiers

15 février 2014

Pour la 10^e année consécutive, le Point information Jeunesse organisait le Forum des métiers. Cette journée permet de mettre en relation collégiens, lycéens et jeunes en quête de formation avec des professionnels de l'emploi et de l'orientation.

Prévention routière

17-18 février 2014

Régulièrement, les agents de la police municipale interviennent dans les écoles guideloises pour rappeler les principes de sécurité routière. « Nous allons à la rencontre des enfants de la maternelle au collège », précise Liliane Le Guirinec, chef de la police municipale.

Printemps des écrivains

2 mars 2014

Cette nouvelle édition du salon du livre guidelois a encore une fois remporté un vif succès avec un public venu nombreux pour rencontrer les auteurs présents. De nombreuses animations étaient prévues tout au long de la journée. Les enfants ont particulièrement apprécié la présence du personnage Geronimo Stilton, qui dédicait ses livres devant des yeux ébahis.



La jeune Claire inaugure le Tro Kreiz Ker



Multi-accueil Le Chat Perché



Forum des métiers



Prévention routière



Printemps des écrivains



Marie-Louise (88 ans) et Marcel (87 ans) entourés d'Anne Briac, animatrice de la MAPA.



Salon Vins et Vignerons en fête



Les bonnets bleus de La Littorale 56



La chorale constituée d'adhérents du Spa Océane

Ils gardent la main verte

Avril 2014

Lors d'un après-midi printanier, quelques pensionnaires de la MAPA ont désherbé les jardinières qui entourent la résidence. Chaque semaine, des animations variées sont proposées aux résidents : chants, pâtisserie, jeux de société, rencontres avec les jeunes du Conseil municipal des Enfants...

Le vin a tenu salon

5 et 6 avril 2014

Organisée chaque année par l'association guideloise d'œnologie « Entre mer et vin », la 16^e édition du salon « Vins et vignerons en fête » a réuni 32 vignerons venus

de toutes les régions viticoles françaises, ainsi que quelques producteurs de produits régionaux. Diverses animations ont marqué ce week-end avec notamment des dégustations à l'aveugle et des ateliers du goût.

Coup double

13 avril 2014

Organisée par l'association « En famille contre le cancer » et soutenue par l'Agenda 21 local, la matinée sportive « La Littorale 56 » a réuni 3 600 participants (soit le double de la première édition). Le benjamin, âgé de quelques semaines, a vécu la course dans les bras de son père et la doyenne (84 ans) en fauteuil roulant était poussée par un proche en rollers. Equipés de leur bonnet-tour du cou bleu, les sportifs sont partis par groupe d'activités (marche, rollers, vélo, trottinette...) du cœur de station de Guidel-Plages pour rejoindre Fort-Bloqué. Les fonds recueillis seront intégralement reversés à deux associations locales, Onc'Oriant et Ysaë, qui viennent en aide aux familles de malades, et à la Ligue contre le cancer.

Guidelois sur scène

13 avril 2014

Organisé par la ville de Guidel, le festival « Donnons de la voix » invitait les habitants à chanter en chœur et sur la scène de L'ESTRAN. « Cette première édition a connu un timide succès : de nombreuses animations étaient prévues ce week-end là et il paraît indispensable de laisser du temps à ce genre d'événement pour s'installer », explique Jean-Jacques Marteil, adjoint délégué aux Animations. Gageons que l'an prochain, les Guidelois seront plus nombreux à relever le défi en constituant une chorale de quartier, d'écoles, de famille, d'amis, de parents d'élèves, d'association, d'entreprise, de club de sport... pour vivre ensemble leurs premiers pas sur scène. Une expérience à coup sûr conviviale et inoubliable !

Des séquelles dans notre paysage



Les tempêtes successives ont meurtri notre paysage. Sur plusieurs plages, la dune a reculé de plus de 5 mètres. A l'étang du Loc'h, quatre passerelles ont été déplacées sur plusieurs mètres. A la plage de la Falaise, un important glissement de terrain a eu lieu à proximité de la piste cyclable. Le 11 février, la foudre casse un morceau du clocher de l'église.

Des déchets par milliers

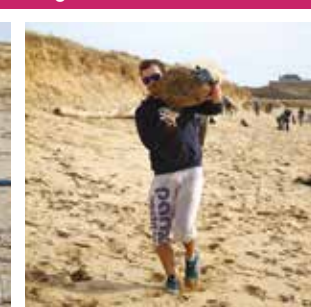


Cordages, troncs d'arbres, bouteilles plastiques, chaussures, seringues... Ce sont plus de 2,8 tonnes de déchets qui ont été ramassés sur les plages guideloises lors des opérations de nettoyage par les bénévoles ! Des caisses tombées de cargos pris dans une des tempêtes hivernales ont déversé des milliers de seringues sur le littoral breton.



Une mobilisation incroyable

Les 11 janvier et 22 février, deux opérations de nettoyage des dunes, initiées par des surfeurs guidelois et l'Agenda 21 local, ont rassemblé à chaque fois plus de 200 amoureux de la nature. Soutenus par la municipalité qui a mis à disposition gants, sacs et bennes, ces matinées ont été un beau moment de solidarité toutes générations confondues. **Un grand merci à vous tous !**



Les dégâts après les tempêtes

Vents violents et forts coefficients de marée. Les ingrédients étaient réunis quasiment à chacune des tempêtes de cet hiver. Résultat : des dégâts importants notamment sur les 5,5 km de notre littoral. Agents municipaux, bénévoles et élus se sont mobilisés après chaque coup de vent. La municipalité espère voir aboutir rapidement sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui l'aidera financièrement à supporter les coûts des travaux nécessaires.

108 m³
de déchets collectés
par les Services Techniques

360 000 €
de travaux estimés

133 km/h
rafales maximales
le 24 décembre 2013

Une première estimation des travaux à réaliser en évalue aujourd'hui le montant global à 360 000 € HT répartis comme suit : 110 000 € HT pour la remise en état des accès aux plages, la préservation des dunes (travaux à faire avant l'été) et 250 000 € HT pour la protection de la toute côtière (RD 152) contre les effets de l'érosion et les risques d'éboulement (réalisation à partir de septembre).

Plusieurs dossiers établis avec les partenaires concernés (Conseil Général, Lorient Agglomération...) ont été transmis à la Préfecture au titre des catastrophes naturelles (solicitation du Fonds de Solidarité des collectivités), comme l'a suggéré le ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, lors de son passage à Guidel le 10 février dernier. La forte mobilisation des bénévoles lors des nettoyages des dunes et le travail conséquent des équipes des Services Techniques ont permis d'effacer une partie des stigmates des tempêtes sur le paysage guidelois. ■

Une faune fragilisée



Plusieurs milliers d'oiseaux marins morts ont été récupérés sur le littoral atlantique, dont plus de 130 à Guidel (macareux, guillemots, mouettes, pingouins torda...). Cette hécatombe « considérable » selon les centres de soins est surtout due à l'épuisement des oiseaux après la succession des tempêtes. Quatre dauphins morts ont également échoué sur nos plages, ainsi qu'un phoque vivant. Ce dernier, temporairement nommé Bibi par les agents des Services Techniques, a été transféré à Océanopolis de Brest. Les chevaux qui vivent habituellement dans la réserve naturelle des Etangs du Loc'h sont restés plusieurs semaines les pattes dans l'eau. Cette race « rustique » étant à même de supporter ces intempéries, il n'a pas été nécessaire de les déplacer.

Faciliter l'accès aux handicapés



Dans le cadre du PAVE*, la commune réalise régulièrement de nombreux aménagements permettant de rendre accessible aux personnes handicapées, l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement de la ville.

Des travaux de mise en accessibilité des quais bus ont été réalisés dans le centre-ville (devant la boulangerie Barbotin, devant le Super U et Place Jaffré). La surélévation des trottoirs rend l'accès aux bus possible aux personnes à mobilité réduite. Les cheminements piétons allant de la mairie à la médiathèque et aux infrastructures de Prat-Foën ont été équipés de poteaux de protection et de bandes d'éveil de vigilance. Rue Marc Moëlo, trois places de stationnement situées en face du Cyclo-club ont été supprimées afin de rendre accessible aux personnes handicapées la totalité du trottoir côté Est. De même, les aménagements piétons de Guidel-Plages récemment réalisés sont bien entendu conformes à la loi Handicap.

Les bâtiments publics sont eux aussi adaptés à cette nouvelle réglementation. Ainsi, lors de la réfection de la salle du Conseil, les portes d'accès plus larges ont été choisies, la vieille moquette a été remplacée par un revêtement de sol plus adapté et le système de sonorisation intègre désormais une boucle électromagnétique destinée aux sourds et malentendants. A L'ESTRAN, les lourdes portes en bois ont cédé la place à des portes vitrées avec une réduction sensible de l'effort nécessaire à l'ouverture et par des décors sur les portes pour répondre aux besoins des personnes à déficience visuelle. Une rampe d'accès a également été installée à l'entrée de la chambre mortuaire au cimetière. Enfin, tous les bâtiments récents tels que la Maison des Jeunes à Prat-Foën, les nouveaux locaux du CCAS place Le Montagner et la Maison des Associations sont conformes à la nouvelle réglementation et équipés d'accès handicapés. ■

* PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Prévu par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ce plan d'actions fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement sur le territoire communal.

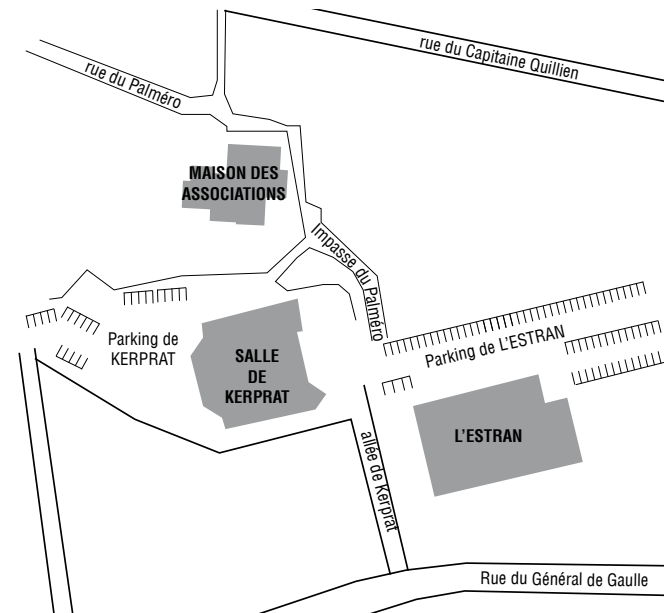
Extension de la subvention Haut débit



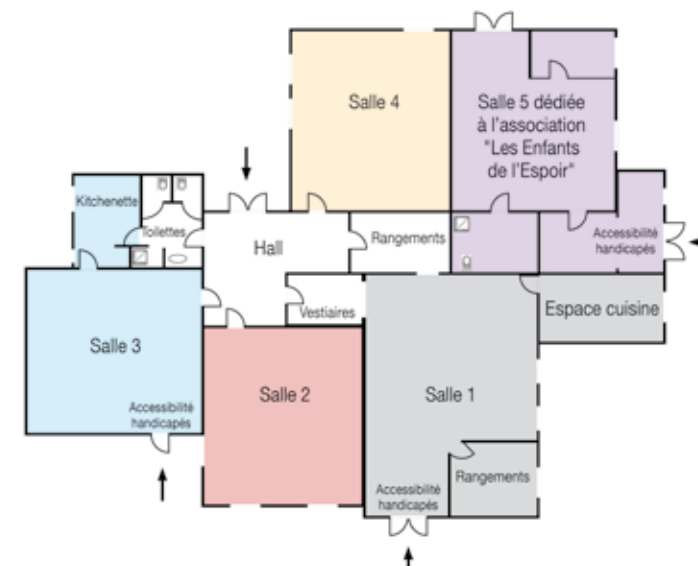
Depuis mars 2013, la municipalité a voté l'octroi d'une subvention pour un accès internet par satellite aux particuliers dont la ligne internet présente un affaiblissement minimum de 53 db. Cette aide participe au financement à hauteur de 50 % d'un kit satellite permettant d'obtenir un meilleur débit. Il s'est avéré que le critère d'affaiblissement minimum était inadapté car peu d'administrés ont pu solliciter cette subvention. Lors du Conseil municipal du 25 février dernier, il a été décidé d'étendre l'aide à tous les habitants de la zone nord de la commune, quel que soit le débit de leur ligne et à tous les Guidelois résidant hors de cette zone mais présentant un affaiblissement minimum de 53 db. Une carte détaillée est accessible sur le site internet de la ville [www.guidel.com/rubrique Cadre de vie / Haut débit](http://www.guidel.com/rubrique_Cadre_de_vie_Haut_debit). Elle est également consultable en mairie, au secrétariat du Maire, auprès duquel les demandes de subvention peuvent être déposées. Pour connaître le niveau d'affaiblissement de votre ligne, vous pouvez consulter le site www.degrouptest.com. ■

Bientôt une Maison des Associations

Les anciens locaux du CCAS situés à Kerprat ont été réaménagés pour accueillir une Maison des Associations. L'objectif de la commune est de permettre un fonctionnement optimal à partir de la rentrée de septembre ; le déménagement sera échelonné et se déroulera en concertation avec les associations en mai et juin.



La Maison des Associations est accessible soit par le bas en se garant sur le parking de Kerprat ou celui de L'ESTRAN, soit par le haut en venant à pied par la rue du Palméro.



Les associations guideloises vont désormais bénéficier de salles plus grandes d'une superficie moyenne de 60 m² et avec plusieurs entrées accessibles aux personnes handicapées.

La nouvelle Maison des Associations ne manque pas d'atouts : proximité des parkings de Kerprat et de L'ESTRAN, des locaux plus modernes et accessibles aux personnes handicapées, une situation géographique idéale en centre-ville et une possibilité d'extension d'environ 150 m². L'intérieur du bâtiment a été complètement repensé et cinq grandes salles sont désormais disponibles. L'une d'entre elles reste dédiée à « temps plein » à l'association « Les enfants de l'Espoir » qui accueille la journée des enfants ou adultes handicapés moteurs, mentaux, autistes ou polyhandicapés et leur propose des activités adaptées. Un planning avec des créneaux réguliers fixe l'occupation des quatre autres salles pour 17 associations guideloises. Parmi elles, Familles Rurales, Ar Un Dro, les clubs de Bridge et de Scrabble, la Société d'Horticulture de Guidel, Collection Passion, Guidel Soie, la Guilde des Peintres et Stratèges, Laïta Yoga, Design floral, Sensibilité photo, Dentelles au fil du temps, Plaisir de la porcelaine, Guidel Rando, Guidel'Zen, la Guilde, Namasté. Bien sûr, toute autre association guideloise peut faire une demande de réservation de salles dans la nouvelle Maison des Associations. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le Relais Associatif qui répondra à la demande selon les disponibilités.

Dans les locaux du Centre Brizeux, la salle Angela Duval sera désormais complètement dédiée à la troupe de théâtre amateur Coup de Torchon qui bénéficiera maintenant d'un espace plus vaste et moins vétuste pour ses répétitions et pour le stockage des décors et accessoires. La salle Per-Jakez Hélias continuera à accueillir des activités associatives, tout comme le bâtiment annexe Ti-Bihan. Seule la salle Jean-Pierre Calloch sera détruite afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier. En effet, à cet endroit, le promoteur Groupe LB Habitat va construire un ensemble de 9 logements sociaux et en accession à la propriété. Le permis de construire a été accordé le 18 septembre 2013. ■

Vers une nouvelle labellisation!

Officiellement reconnu par le Ministère de l'Environnement en novembre 2010, l'Agenda 21 local a bénéficié de la labellisation nationale pour les années 2011-2012-2013.

Cette reconnaissance nationale doit être prochainement renouvelée par le Ministère, sur proposition de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Cette instance régionale, communément appelée « Autorité Environnementale », désormais chargée du suivi et de l'évaluation des Agendas 21 locaux menés sur le territoire, a été sollicitée en ce sens à la fin de l'année 2013.

Plusieurs points spécifiques, mentionnés sur le document remis aux autorités, ont retenu leur attention :

- l'implication continue de plusieurs élus dans la mise en œuvre de la démarche,
- la diversification et la recherche de la participation du plus grand nombre dans les actions et les animations,
- l'orientation de plus en plus marquée vers des initiatives en faveur de la sensibilisation et l'éducation à l'environnement pour des enfants, des jeunes et tous publics.

Dès réception de la notification officielle par le Ministère de la nouvelle labellisation, deux initiatives importantes seront prises :

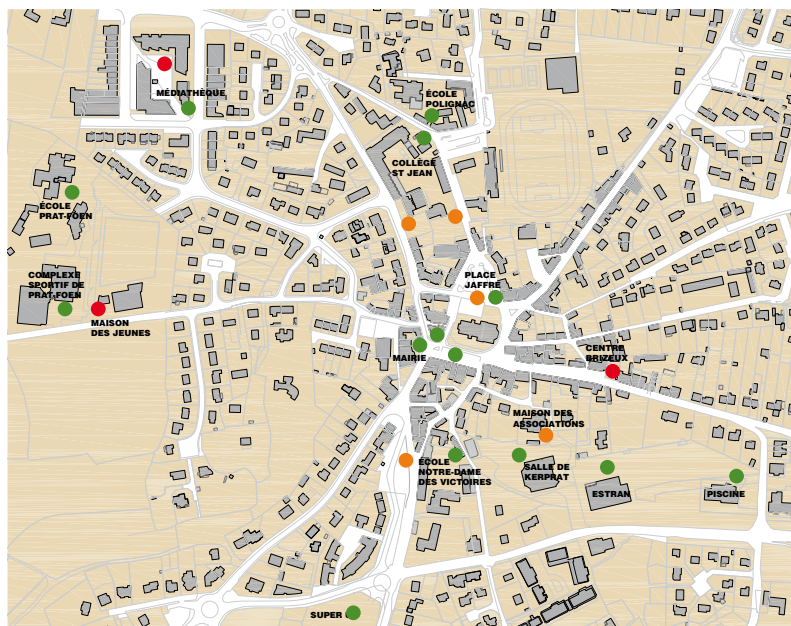
- la préparation d'une évaluation partagée du travail réalisé au cours de ces dernières années. Elle impliquera d'une part, une participation du public qui sera sollicité sous diverses formes (questionnaires, réunions, blog...) et d'autre part, une réactualisation, en fonction de la nouvelle composition du Conseil municipal, des structures chargées de la gestion de l'Agenda 21 (Comité de Pilotage, Conseil du Développement durable...). Le compte-rendu de ce travail devra être fait pour le printemps 2015.

- l'élaboration, si le Conseil municipal en accepte le principe, d'un nouveau projet d'Agenda 21 local qui sera soumis à l'approbation des instances régionales et nationales pour la fin 2015. Il pourra alors déboucher sur un nouvel agrément qui portera sur les années 2016 à 2020. ■

Tous en selle !



Dans le cadre des initiatives locales en faveur des déplacements doux mises en place par les acteurs de l'Agenda 21 local, 5 nouvelles zones de stationnement pour vélos sont installées ce printemps et viennent compléter celles déjà existantes. Elles sont concentrées dans le centre-ville où la priorité est donnée pour inciter les Guidelois à utiliser bicyclettes et VTT. D'ici la fin de l'année, la ville disposera au total de près d'une centaine de places de stationnement pour cycles sur l'ensemble de la commune. ■



En complément des équipements installés dans le centre-ville, d'autres parkings à vélos sont disponibles dans le cœur de station de Guidel-Plages, près de la galerie marchande et le long du littoral.

Localisation des parkings à vélos dans le centre-ville

- Déjà installés
- Installés au printemps 2014
- Seront installés avant fin 2014



La nouvelle équipe municipale

Le 23 mars dernier, les Guidelois ont voté dès le premier tour pour la liste « Ensemble vers Guidel 2020 ».

Cette liste menée par le maire sortant François Aubertin a recueilli 52,87 % des voix. Depuis, un premier Conseil municipal s'est tenu pour désigner les adjoints et conseillers qui siègeront pendant les six années à venir.

Découvrez le détail des résultats de cette élection et la présentation des élus du nouveau Conseil municipal.

Le nouveau Conseil municipal, installé le 30 mars dernier, est composé de 33 membres : 26 membres de la liste « Ensemble vers Guidel 2020 », 5 membres de la liste « Guidel Autrement » et 2 membres de la liste « Nouvel élan pour Guidel ». François Aubertin a été réélu maire pour son quatrième mandat consécutif.

Ont été créées lors de ce premier Conseil municipal six commissions permanentes :

- Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques
- Commission des Affaires sociales et de l'Emploi
- Commission de la Culture, de la Vie Associative, et de la Communication, Animations, Tourisme et Jumelages

- Commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du développement durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des quartiers et des Gens du voyage

- Commission des Sports, de la Jeunesse, des Affaires scolaires et de l'Enfance

- Commission des relations avec les partenaires institutionnels.

Pour la première fois, les électeurs ont voté pour les conseillers communautaires en même temps que les conseillers municipaux. La ville de Guidel dispose de 3 sièges à Lorient Agglomération et sera représentée par François Aubertin et Françoise Ballester (liste « Ensemble vers Guidel 2020 ») et Robert Hénault (liste « Guidel Autrement »). ■



François Aubertin Maire

Médecin généraliste (en retraite)

« Maire depuis 1995, vice-président de l'intercommunalité depuis 1996, je serai l'animateur du Conseil municipal. »

mairie@mairie-guidel.fr

Permanence : lundi et jeudi de 10h à 12h sur RDV

9 adjoints

Jo Daniel 1^{er} adjoint à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture.

Directeur de service social spécialisé (en retraite)

« Je m'occupe de la gestion des espaces verts et naturels, des espaces cultivés, de l'eau, de l'assainissement et de l'Agenda 21. J'intègre dans chaque action les aspects économique, social et environnemental et j'inscris mes initiatives dans la recherche de la participation du plus grand nombre. »

daniel.env-dd-agric@mairie-guidel.fr

Permanence : tous les jours sur RDV

Françoise Ballester 2^e adjointe aux écoles et à la petite enfance.

Femme au foyer

« Je fais partie de l'équipe municipale depuis 13 ans. Je vais poursuivre mon travail d'élue dans les domaines des affaires scolaires et de l'enfance, à commencer par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. »

ballester.ecoles@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

Pascal Cormier 3^e adjoint aux associations.

Ingénieur commercial dans une entreprise d'ingénierie contrôle et conseil.

« Élu depuis 2008, après un mandat à participer à l'animation de l'Agenda 21, je me consacrerai désormais pleinement à la vie associative pour lui permettre de continuer à se développer dans les meilleures conditions possibles et notamment grâce à la nouvelle Maison des Associations. Je serai un animateur de la vie de notre communauté guideloise. »

cormier.associations@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV et prioritairement le samedi matin

Marylise Foidart 4^e adjointe à la communication et à la vie citoyenne.

Enseignante (en retraite).

« Élu depuis 2008, j'ai mené une réflexion sur tous nos supports de communication et poursuivrai cette démarche afin de les optimiser pour toujours mieux vous informer. Dans le domaine de la Vie citoyenne, je serai accompagnée de Lucien Monnerie pour la mémoire et Patrick Guilbaudeau pour la Sécurité. »

foidart.communication@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

Daniel Guillaume 5^e adjoint aux travaux.

Ingénieur des travaux maritimes (en retraite).

« Élu pour un premier mandat, je m'investirai pleinement dans la fonction qui m'a été confiée. Je veillerai au maintien en bon état de notre réseau routier et de nos équipements communaux. Je m'assurerai du bon déroulement des opérations d'infrastructures décidées par le Conseil. »

guillaume.travaux@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV mardi et mercredi de 10h à 12h

Françoise Térouté 6^e adjointe aux affaires sociales.

Chef d'entreprise (en retraite).

« Membre d'associations, je suis désireuse de donner une nouvelle impulsion à Guidel. Ayant le goût de l'écoute et du dialogue, je souhaite mettre mon expérience, ma disponibilité, mon goût pour le terrain dans le domaine social en travaillant avec les équipes du CCAS. »

teroute.affairesociales@mairie-guidel.fr

Permanence : mardi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h au CCAS ou sur RDV

François Hervé 7^e adjoint à la culture.

Technico-commercial (en retraite).

« Ardent défenseur du livre et passionné d'histoire, j'ai souhaité m'investir dans ce nouveau mandat dans les questions d'ordre culturel, avec la médiathèque municipale, la salle de spectacles L'ESTRAN, l'école de musique, les expositions et les festivals. »

herve.culture@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

Anne-Maud Goujon 8^e adjointe aux finances et au personnel.

Cadre bancaire

« Après un 3^e cycle de finances d'entreprise, j'ai géré une société de bâtiment puis travaillé dans une banque de réseau. Afin de m'occuper de mes enfants, j'ai cessé mon activité professionnelle. Je vais mettre mes compétences au service de la gestion des finances et de la réalisation de nombreux projets de Guidel. »

goujon.financesrh@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

Jacques Grevès 9^e adjoint aux sports et à la jeunesse.

Responsable d'agence

« Adjoint aux sports depuis 1995, je souhaite continuer à structurer, développer, diversifier et favoriser la pratique sportive pour tous. Je m'attacherai à promouvoir le dynamisme et l'image sportive de Guidel et continuer à développer l'accueil des jeunes. »

greves.sport@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

7 conseillers délégués



Jean-Jacques Marteil

conseiller municipal adjoint délégué à l'animation, tourisme, commerce et jumelages.

Consultant transports et sécurité
marteil.tourisme@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV



Arlette Buzaré

conseillère municipale adjointe déléguée au contrôle des dépenses des budgets Commune et CCAS

Comptable (en retraite)
buzare.budget@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV



Dominique Renouf

conseillère municipale déléguée à l'Agenda 21.

Femme au foyer.
renouf.agenda21@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV



Patrick Guilbaudeau

conseiller municipal délégué à la sécurité des biens et des personnes et à la citoyenneté.

Officier de marine (en retraite)
guilbaudeau.securite@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV



Louis Medica

conseiller municipal délégué ZAC et transitions énergétiques.

Ingénieur
medica.zac-energies@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

le samedi matin



Emmanuel Janssen

conseiller municipal délégué au patrimoine bâti.

Ingénieur (en retraite)
janssen.patrimoine@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV



Lucien Monnerie

conseiller municipal délégué à la mémoire.

Electro-technicien (en retraite)
monnerie.memoire@mairie-guidel.fr

Permanence : sur RDV

9 autres conseillers municipaux



Dominique Capart

conseiller municipal

Cadre de l'industrie automobile (en pré-retraite)



Zita Dano

conseillère municipale

Comptable



Marie-France Guillemot

conseillère municipale

Aide-soignante (en retraite)



Sonia Caroff

conseillère municipale

Aide-soignante



Loïc Delacroix

conseiller municipal

Professeur d'EPS et directeur des études en lycée



Cécile Jourdain

conseillère municipale

Responsable de secteur dans l'agro-alimentaire



Marie-Christine Couf

conseillère municipale

Assistante comptable



Anne-Marie Garangé

conseillère municipale

Chargée de recrutement



Virginie Robin-Cornaud

conseillère municipale

Mère au foyer

7 conseillers municipaux de l'opposition



Robert Hénault

conseiller municipal

Ingénieur



Laure Détréz

conseillère municipale

Assistante de direction



Michelle David

conseillère municipale

Assistante administrative



Maurice Le Teuff

conseiller municipal

Enseignant (en retraite)



Pierre-Yves Le Grogne

conseiller municipal

Directeur d'hôpital (en retraite)



Caroline Pecchia

conseillère municipale

Chargée d'affaires administratives et commerciales



Pierrick Le Dro

conseiller municipal

Juriste

Conformément aux dispositions de l'article L237 du Code électoral, Valère Charley est démissionnaire de son mandat de conseiller municipal à compter du 2 avril 2014, pour cause d'incompatibilité.

« Guidel Autrement »

« Nouvel élan pour Guidel »

Résultats des élections municipales à Guidel 2014

LISTE CONDUITE PAR	% voix exprimées	Nombre de voix exprimées
GUIDEL AUTREMENT HENAULT Robert	33,57%	1907
NOUVEL ELAN GUIDEL CHARLERY Valère	13,56%	770
ENSEMBLE VERS GUIDEL 2020 AUBERTIN François	52,87%	3003

	1995	2001	2008	2014
Inscrits	5965	6706	8016	8928
Participation (en %)	72%	67%	69%	67,06%
Suffrages exprimés (en %)	96%	92%	97%	94,87%

Il faut souligner le fort taux de participation des Guidelois à ces élections (67,06 %), supérieur au taux national du premier tour (56,4 % pour les villes de plus de 10 000 habitants) mais inférieur au taux constaté au premier tour des élections municipales de 2008 à Guidel (69,02 %).

Sur le plan national

Les élections municipales 2014 ont été marquées par une forte poussée de la droite (165 villes de plus de 9 000 habitants gagnées par la droite), par un effritement important de la gauche, par la prise de plusieurs mairies par le Front National et l'élection à Grenoble d'un maire « Europe Ecologie les Verts ». La droite a obtenu 49,25 % du total des sièges de conseillers municipaux, la gauche 33,9 %, les « divers » 16,1 % et le Front National 0,7 % au second tour des municipales selon les chiffres communiqués par le Ministère de l'Intérieur (pour les communes de plus de 1000 habitants).

La seconde caractéristique de ce scrutin, c'est l'abstention qui n'avait jamais atteint ce niveau aux municipales. La participation globale n'a été que de 62,13 % au second tour (en 2008, la participation avait atteint 65,20 %) au niveau national.

Elections Européennes 2014

Le 25 mai prochain, les Français sont appelés aux urnes pour élire les 74 députés français (dont 9 eurodéputés pour l'Ouest de la France) qui les représenteront au Parlement européen pour les cinq années à venir.

Les bureaux de vote (n°1 à 3 à L'ESTRAN et n°4 à 10 à Kerprat) seront ouverts de 8h à 18h.



GRILLERO

Un élan de solidarité

Le 22 janvier dernier, un incendie a détruit 600 m² de locaux de la SAG Grillero, spécialisée dans la fabrication de produits surgelés à base de viande et de poisson. Son directeur, Pascal Rochard, raconte comment la société a su rapidement reprendre son activité, notamment grâce à la mobilisation de ses salariés et du soutien des entreprises locales.

« C'est vers 22 heures que l'incendie s'est déclaré dans une armoire électrique. Il s'est ensuite rapidement propagé aux locaux contigus à la salle des machines par les câbles électriques », explique le directeur du site. Fort heureusement, les membres du personnel, peu nombreux à cette heure tardive, adoptent rapidement les bons réflexes. Après avoir appelé les pompiers, ils contactent le guidelois Serge Jego, responsable technique de l'entreprise. Celui-ci connaît parfaitement les locaux et identifie immédiatement les zones à risques. Il demande aux pompiers de protéger les deux bonbonnes situées à proximité du départ de feu et qui contiennent 10 tonnes d'ammoniaque. « Cette réactivité a été salutaire et a permis d'éviter d'aggraver la situation. » Les cinq brigades de pompiers mobilisées ont mis plusieurs heures à maîtriser l'incendie. Certains d'entre eux sont même restés plusieurs jours pour prévenir tout risque de reprise de feu. Dès le lendemain, les équipes de la SAG sont à pied d'œuvre pour évacuer les 1 300 tonnes de produits surgelés situés dans la zone

de stockage. Malheureusement, seulement 400 tonnes seront sauvées. Les membres de la direction mettent alors en place un plan de continuation de l'activité et dispatchent les salariés sur d'autres sites de production du groupement Les Mousquetaires auquel appartient la société Grillero. « Dans les jours qui ont suivi le sinistre, des entreprises locales sont venues spontanément proposer leur aide. Les employés de l'usine ont fait preuve d'une forte mobilisation et ont tous retroussé leurs manches pour que nos clients soient le moins impactés par l'incident », souligne Pascal Rochard, touché par cet élan de solidarité. Au bout de trois semaines, une première ligne de production a pu reprendre son activité. Mi-mars, deux mois après l'incendie, toutes les lignes de production fonctionnaient à nouveau. Les travaux entrepris pour effacer les stigmates de l'incendie devraient être terminés courant juin, quelques semaines après le 40^e anniversaire de l'entreprise. ■

Nouveaux commerçants à Guidel

La Plage



Gilbert Joly a réuni les deux restaurants situés à Guidel-Plages qui avaient fermé l'été dernier pour en faire un établissement de 130 couverts. Ouvert depuis début mars, le nouveau restaurant **La Plage** propose une carte variée avec pizzas, grill et salades.

Le Bas-Pouldu - Guidel-Plages
Tél : 02 97 78 05 54 - Ouvert tous les jours.
Services à partir de 12h et 19h.

Pizza Breizh

Située au centre-ville, une nouvelle pizzeria a ouvert début février. **Pizza à la Breizh** présente une large gamme de pizzas à emporter. Dès mi-juin, des retransmissions des matchs de la Coupe du Monde de football sont prévues sur place afin d'offrir aux Guidelois des moments conviviaux en famille ou entre amis.

7, rue Joseph Léna
Tél : 02 97 21 89 19 - Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 22h.

Pause Coiffée

Depuis septembre dernier, Christelle Le Stunff propose un service de coiffure à domicile (coupes, couleurs, permanentes, mise en plis...) pour hommes, femmes et enfants.

Sur rendez-vous
Tél : 06 77 49 98 59

Escale Beauté

Depuis bientôt un an, Nelly Jezequel a repris les rennes d'un des instituts de beauté du centre-ville. Epilation, soins du visage et du corps avec la gamme Sothys®, maquillage... L'institut propose également des forfaits mariée et des chèques cadeaux.

Du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 16h.
5, place de Polignac

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Trouver le bon équilibre

La municipalité a fait le choix de prendre le temps de la réflexion et de la concertation pour organiser la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Elle sera appliquée à partir de septembre prochain dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Guidel.

Partant du constat que la concentration est meilleure le matin et que les écoliers français avaient les journées les plus longues que la plupart des autres élèves dans le monde, le gouvernement a souhaité mieux répartir les heures de classe sur la semaine, programmer les enseignements le matin et alléger la journée de classe. Le décret de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires laisse le soin aux collectivités d'organiser les activités périscolaires. Si la réforme de l'organisation du temps scolaire est obligatoire (porter le nombre de jours travaillés de 4 à 4,5 jours), il n'y a pas d'obligation pour les communes d'organiser des activités périscolaires, pas plus que les services de cantine ou de garderie. Cependant, la ville de Guidel a fait le choix de les mettre en œuvre et de les prendre financièrement à sa charge, sans participation des familles, du moins tant que persistent les aides de l'État.

Ce qui change

A Guidel, dès le début de l'année 2013, la municipalité a engagé une démarche de concertation avec les différents acteurs (enseignants, représentants des parents d'élèves, parents, personnels communaux, associations et élus). A la rentrée prochaine, les élèves auront donc classe le mercredi matin. Les plannings journaliers ont été revus et fixent des horaires réguliers avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en fin d'après-midi, afin de faciliter l'organisation des parents et des enseignants. Il a été également convenu de rallonger le temps d'enseignement du matin, ainsi que la pause méridienne. L'accueil périscolaire existant dans les écoles publiques (garderie) prendra le relais après les TAP, le mercredi de la fin des cours jusqu'à 12h30 et après la fin des cours le jour où il n'y a pas de TAP.

Trois catégories d'activités seront proposées lors des TAP :

- activités sportives (sports collectifs, jeux d'opposition, motricité...)
- activités culturelles et d'éveil (théâtre, chants, musique, peinture...)
- activités de détente (jeux de société, lecture, dessins, documentaires...)



Le PEDT, c'est quoi ?

La municipalité s'est engagée dans la rédaction d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) qui définira la politique Enfance Jeunesse de la ville.

Le PEDT définit 4 objectifs :

- favoriser le développement de l'autonomie et de la réussite scolaire de l'enfant en proposant des activités respectant l'âge et les besoins de chacun,
- accompagner l'enfant et le jeune dans une éducation à la vie en société et à la citoyenneté,
- proposer un service de qualité aux usagers,
- permettre à toutes les familles guideloises d'accéder aux services municipaux.

Ce projet communal sera arrêté courant mai, puis devra être validé par la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale), la DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), avant de faire l'objet d'une délibération.

Parallèlement, pour prendre en compte la nouvelle organisation concernant les modalités d'inscription des enfants aux activités, la ville de Guidel a décidé la création de 4 ACM (Accueils De Mineurs) pour lesquels un règlement sera prochainement formalisé. Ce choix fait par la ville de fonctionner en ACM va lui permettre de bénéficier des aides de la CAF et d'offrir un accueil de qualité aux enfants.

L'impact financier

Afin de répondre à la réglementation concernant l'encadrement des enfants (un animateur pour 18 enfants en élémentaire et un animateur pour 14 enfants en maternelle), un directeur sera recruté pour chaque ACM ainsi que des animateurs qualifiés pour les TAP. Un montant annuel global de 200 000 € a été budgété (180 000 € pour les dépenses de personnel et 20 000 € en achats de matériels).

3 questions à...

Françoise Ballester,
Adjointe aux Affaires
scolaires et à l'enfance



Selon vous, cette réforme des rythmes scolaires est-elle une bonne idée ?

Cette réforme a été faite dans l'intérêt de l'enfant. La France est un des seuls pays européens où la scolarité se déroule sur seulement 4 jours. Mais cette réforme ne va pas assez loin. Elle a été faite dans la précipitation, sans financement de l'Etat et elle va augmenter les inégalités entre les enfants en France.

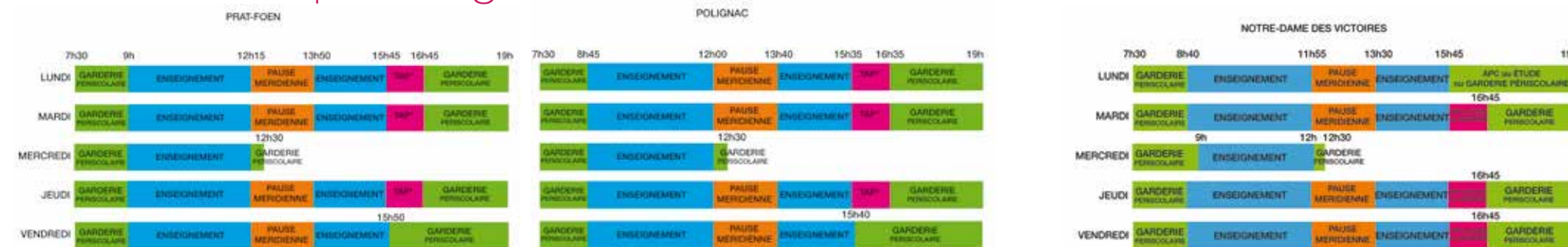
Toutes les conditions sont-elles réunies pour que la rentrée scolaire 2014-2015 se fasse dans de bonnes conditions à Guidel ?

Oui, l'ensemble des services et élus concernés travaillent sur l'élaboration du PEDT et le fonctionnement des TAP avec le souci d'être prêts pour la rentrée et de proposer un service de qualité.

Que répondez-vous aux parents qui ne sont pas satisfaits de cette future organisation et des nouveaux plannings ?

C'est l'Etat qui a décidé de cette réforme, pas la municipalité. Nous appliquerons la loi à la rentrée. Il y a eu une très large concertation entre les différents acteurs tant au niveau des plannings que de l'organisation, ce qui devrait permettre d'apporter les meilleures solutions possibles.

Les nouveaux plannings



Les nouveaux horaires des écoles publiques ont été revus en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. En ce qui concerne Notre-Dame des Victoires, le nouveau planning a été revu par l'équipe pédagogique de l'école privée. Rappelons que la gestion municipale de l'accueil périscolaire ne concerne que les écoles publiques, l'école privée gérant elle-même sa garderie.

L'Essor breton s'arrête à Guidel



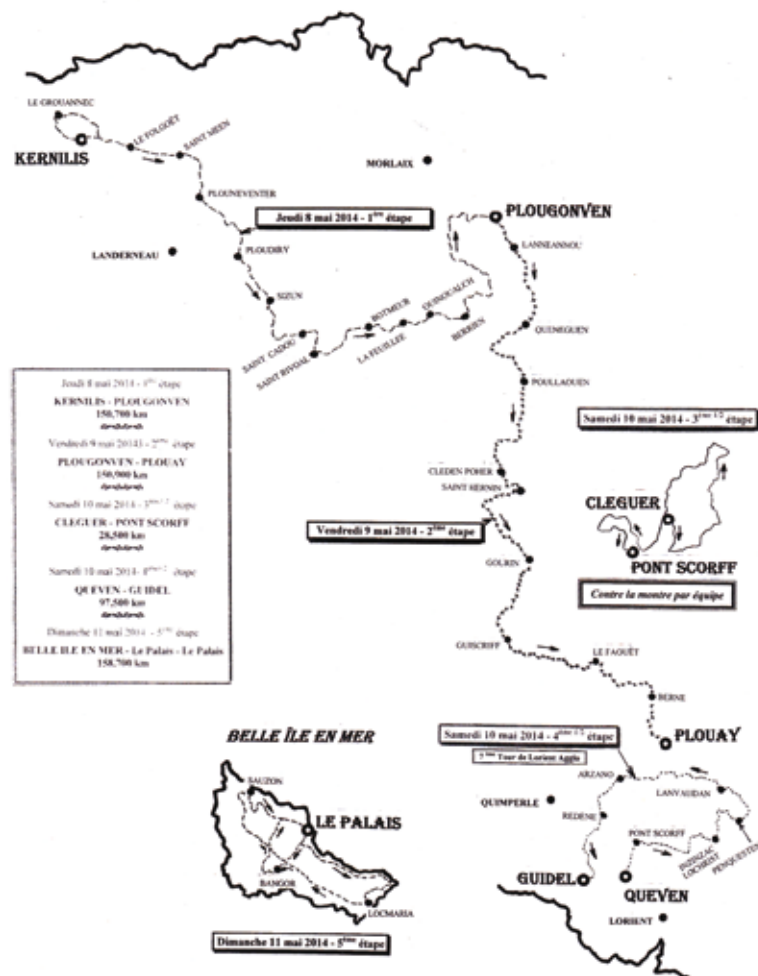
Créé en 1958, l'Essor breton est la plus ancienne course par étapes du calendrier amateur français. Renommée au-delà des frontières bretonnes, cette épreuve est un véritable marche-pied pour bon nombre de coureurs qui rejoignent ensuite le rang des professionnels.

Du jeudi 8 au dimanche 11 mai, les coureurs parcourront pas moins de 586 kilomètres en 4 jours. Pour la 2^e fois de son histoire (en 2006), elle fera étape à Guidel ! Samedi 10 mai, rendez-vous est donné aux curieux et aux aficionados de la petite reine à partir de 16h pour l'arrivée de la 4^e étape, rue Charles de Gaulle (face à L'ESTRAN). Les coureurs cyclistes arriveront par Kerleho-Kerroch et feront cinq fois le tour d'une boucle de 7 km passant par la Vieille Saudraye, Kerizouet, Kerhars, Croez Hent, la Laiterie, Kermartin et Kerrouarch. Une cérémonie protocolaire de remise de médailles et de maillots de leaders aura lieu vers 17h30 sur la ligne d'arrivée.

Pour animer cette journée, le Cyclo-Club de Guidel organise une course d'attente (réservée aux licenciés) à partir de 13h30 dans les rues de la commune. Les bénévoles du Club proposeront un espace buvette et restauration sur place.

Samedi 10 mai - A partir de 16h
Guidel-centre

Carte du parcours de la course



Formule 1 des mers



La 5^e édition du Guidel Jet Challenge se déroulera à Guidel-Plages les samedis 31 mai et dimanche 1^{er} juin prochains. Comme chaque année, cet événement organisé avec le soutien de la municipalité et l'association Jet Passion 56, réunira de nombreux concurrents qui s'affronteront lors d'épreuves de vitesse, d'endurance et de free-ride. La remise des prix se fera dimanche vers 15h.

Cette compétition de Jet-ski sera la première épreuve du Championnat de France d'Endurance 2014 et la première épreuve du Championnat Grand Ouest 2014. Organisée conjointement par la municipalité, la société Action Sport, l'association Action Jet et le club local Jet Passion 56, elle consistera en une course de type offshore pour des jets à selle au cours de laquelle les concurrents auront 300 km à effectuer dans le week-end depuis et autour de Guidel, le tout en trois manches. Environ 70 pilotes accompagnés d'environ 200 assistants viendront de toute la France pour en découdre sur le plan d'eau sélectif de Guidel. Parmi eux, les meilleurs pilotes du monde évolueront sur des machines à moteur quatre temps développant plus de 300 CV pour 120 km/h de vitesse maxi. En parallèle du spectacle offert par ces compétitions, le public pourra rencontrer les champions dans le paddock installé sur place et assister à des démonstrations de Fly Board, nouvelle discipline spectaculaire.

Samedi 31 mai à partir de 14h jusqu'à 21h
et dimanche 1^{er} juin à partir de 9h30 jusqu'à 13h
Guidel-Plages - Gratuit

Va y'avoir du sport !

Cela fait près de 20 ans qu'il n'y avait pas eu un triathlon à Guidel. Avec le soutien de la municipalité, l'association Wap Pro Team a organisé un sacré programme qui se déroulera sur deux jours, les 26 et 27 avril prochains. Les épreuves du samedi, consacrées exclusivement aux jeunes de 7 à 16 ans, prendront la forme d'un duathlon (version simplifiée du triathlon, sans la natation). « Cette journée sera un hommage à William Ecolan, jeune triathlète du club et élève de 4^e du collège Saint-Jean LaSalle, décédé accidentellement en 2012 », précise Laurent Graignic, président du club. Le lendemain, place aux adultes avec un triathlon M très attendu, puisque le premier de la saison en Bretagne ! « Plus d'une centaine de sportifs sont déjà inscrits et nous limitons le nombre de participants à 250. Les inscriptions se font directement sur notre site internet jusqu'au jeudi 24 avril pour les adultes et pour les enfants jusqu'au samedi sur place de 10h à 12h ». Au vu de l'engouement pour cette discipline, une section Triathlon ouverte à tous verra le jour à la rentrée prochaine à Guidel.

Programme Duathlon Jeunes - Samedi 26 avril

Heure	Âge	Course à pied	Cyclisme	Course à pied
14h	7-8 ans	250 m	1 km	250 m
14h30	9-10 ans	500 m	2 km	500 m
15h	11-12 ans	750 m	5 km	750 m
15h45	13-16 ans	1000 m	6 km	1000 m

Programme Triathlon M - Dimanche 27 avril

Heure	Mixte	Natation	Cyclisme	Course à pied
15h	à partir de 17 ans	1500 m	40 km	10 km

Samedi 26 et dimanche 27 avril
Guidel-Plages
Informations et inscriptions sur
<http://wap-proteam.com>



Apprendre les bons gestes



Sur proposition de l'association *En famille contre le cancer* (organisatrice de la Littorale 56) et organisées par l'Agenda 21 Local et le Centre de Médecine du Sport du CHBS, plusieurs animations sur le thème de la santé ont été proposées dans les établissements scolaires guidelois. Au collège Saint-Jean, des conférences sur le tabac et ses dangers ont permis des riches moments d'échanges avec 210 élèves de 6^e et de 5^e. A l'école de Prat-Foën, les 79 élèves de CM2 ont participé à des ateliers «Parcours du Coeur Scolaires» qui portent quatre messages clés : 0 cigarette, 5 fruits et légumes par jour, 60 minutes d'activité physique et les gestes qui sauvent. Les 111 écoliers de CM2 de l'école Notre-Dame des Victoires ont quant à eux appris les gestes de premiers secours. Chacun a ainsi acquis des connaissances pour préserver sa santé et celle des autres. ■

Le salon funéraire rénové

Après plusieurs mois de travaux, la maison funéraire, située à l'entrée du cimetière communal, vient de rouvrir ses portes. L'intérieur du bâtiment a été entièrement rénové : les deux anciennes chambres funéraires trop étroites pour accueillir les familles et les proches dans de bonnes conditions, ont été réunies en une seule de 22 m². Destiné à recevoir le corps du défunt dans l'attente de son inhumation ou de sa crémation, cet espace désormais plus spacieux va permettre d'offrir aux proches un lieu de recueillement plus adapté. La maison funéraire est accessible tous les jours de 9h à 20h. ■



Et hop !



Le 25^e concours hippique organisé par les Amis de la Chapelle Saint-Mathieu en partenariat avec la ville de Guidel et le centre équestre de Lann-Er-Roch de Plœmeur se déroulera le jeudi de l'Ascension, 29 mai sur le site du Sémaphore. Plus de 200 cavaliers sont attendus pour offrir un spectacle qui ravira petits et grands. Un espace buvette-restauration sera proposé sur place. ■

Jeudi 29 mai - De 9h à 19h
Site du Sémaphore - Entrée gratuite

En mai, tout vous plaît !

Le mois de mai est généralement le dernier mois d'une saison de spectacles. Même si L'ESTRAN reste active en juin pour accueillir les projets d'associations et en juillet pour accueillir un enregistrement d'album et une soirée du festival Jazz Miniatures, ce mois de liberté voit aussi les spectateurs quitter doucement les salles obscures pour profiter de soirées ensoleillées. Alors, pour retenir votre attention, L'ESTRAN vous propose des spectacles étonnants.

Ce sera le cas le vendredi 16 mai avec « Johnny's Scrapbook » : un concert dessiné (« l'un des plus beaux jamais réalisé », selon Xavier Le Jeune, directeur de la salle de spectacles) à voir en famille pour découvrir la vie de Johnny Hudgins, surnommé le Chaplin noir, qui fut l'un des plus grands artistes des années folles entre Charleston et revue nègre.

regard de l'immense photographe de l'agence Magnum : Guy Le Querrec. Pour ces trois spectacles, les prix des billets vont de 6 à 10 euros ! Qui a dit que la culture n'était pas accessible à L'ESTRAN ?



Regards de Breizh

Le vendredi 23 mai, vous voyagez au Burkina-Faso dans une aventure sonore baptisée « Faso_Nord » et imaginée par Hugues Germain. Durant deux années, le Brestois a capté les sons du désert du Sahel, enregistré les bruits du quotidien et remonté un documentaire sonore plongeant l'auditeur dans un grand écart entre là-bas et ici. Des séances courtes seront proposées gratuitement aux plus jeunes des écoles de Guidel durant la semaine.



Johnny's Scrapbook

Vous reviendrez enfin en Bretagne mercredi 28 mai dans un photo-concert « Regards de Breizh », composé par nos artistes associés Christophe Rocher et Christofer Bjurström avec des clichés insolites et percutants sur nous, les Bretons, notre région et notre histoire de ces dernières décennies à travers le

Le jazz, mais pas que !

Contrairement aux idées reçues, et comme le montre la programmation du mois de mai, il n'y a pas que du jazz à L'ESTRAN ! Bien loin d'être élitiste, la salle propose au contraire aux familles des spectacles étonnants utilisant les arts visuels et les nouvelles technologies. ■



Faso_Nord

Comment recevoir la plaquette de présentation de la prochaine saison de L'ESTRAN ?

Si vous souhaitez recevoir la brochure complète de la prochaine saison allant de septembre 2014 à mai 2015, il vous suffit d'envoyer un courriel à accueil@lestran.net ou de venir rencontrer l'équipe de L'ESTRAN directement à la salle du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Billetterie à l'accueil de L'ESTRAN du mardi au vendredi de 14h à 18h et le mercredi jusqu'à 20h ou sur www.lestran.net (sans frais supplémentaires).



NAISSANCES

Décembre 2013

BUSTEAN Rafaël, le 4 décembre
MOCHET Edgar, le 5 décembre
BOURDEAUX Colette, le 10 décembre
LIÉNARD Mathis, le 10 décembre
MENEZO Zoé, le 10 décembre
CLERO Maïana, le 15 décembre
PEYNAUD Arthur, le 20 décembre
LEPAGE Alexis, le 21 décembre
ACHARD Basile, le 23 décembre
BARDON Emmy, le 26 décembre

Janvier 2014

CONAN Timéo, le 4 janvier
BAUCHÉ Lise, le 8 janvier
SANFILIPPO Agathe, le 12 janvier
SANFILIPPO Solène, le 12 janvier
CAFFIN Lili-Rose, le 15 janvier
BOZEC Mathéo, le 19 janvier
LE BIGOT LORCA Lia, le 19 janvier
ROYER Luke, le 22 janvier
LE MAT Tom, le 28 janvier
TOULLIOU TINTILIER Bastien, le 29 janvier



DÉCÈS

Décembre 2013

LE GOFF née LE MEUR Marcelle, 90 ans,
le 1^{er} décembre
LILL Nicole, 66 ans, le 1^{er} décembre
LORVO née LE FLOCH Anna, 97 ans,
le 2 décembre
LE PISSART Jean, 83 ans, le 4 décembre
PERRIN Robert, 74 ans, le 18 décembre
LE GOFF Jean, 80 ans, le 28 décembre

Janvier 2014

TEXIER Robert, 86 ans, le 3 janvier
LOMENECH née LE CLANCHE Mélanie,
88 ans, le 5 janvier
ESVAN née JANOT Françoise, 86 ans,
le 12 janvier
FOREST DIVONNE née GUILLET Françoise,
55 ans, le 20 janvier
LÉNA Marie Louise, 82 ans, le 23 janvier
CAZOULAT Daniel, 59 ans, le 29 janvier

Bonnes pratiques dans vos jardins

Le brûlage des déchets dits verts (issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, de débroussaillage...) **est interdit dans les jardins en milieu urbain** depuis la circulaire du Ministère de l'Ecologie de novembre 2011.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... **sont autorisés :**

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- (cf arrêté préfectoral du 12 décembre 2003).

Numéros d'urgences

- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
(ou 112 depuis un mobile)
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 02 97 32 61 17
- **Médecin de garde** : 02 97 68 42 42
- **SOS Médecins** : 36 24
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Centre Hospitalier de Bretagne Sud** : 02 97 64 90 00 (24h/24)
- **Violence conjugale** : 39 19
- **Enfance maltraitée** : 119
- **Urgence sécurité gaz GrDF** : 0 800 47 33 33
- **EDF dépannage** : 0 810 333 356
- **Déchetterie** : 02 97 65 30 01

Libre expression

Les élus «Guidel autrement»

Bilan et perspectives

Nous remercions tout d'abord les Guidéloises et Guidélois qui nous ont fait confiance par leur soutien et leurs suffrages. C'est avec conviction et détermination que nous exercerons ce mandat pour faire entendre leur voix.

La participation à cette élection municipale a été faible, un électeur sur trois ne s'est pas déplacé, 300 électeurs ont voté Blanc. Le nombre des abstentionnistes est supérieur à celui des suffrages obtenus par la liste arrivée en tête. Cette élection a révélé son lot de surprises. L'équipe sortante obtient 3000 voix et la majorité au 1^{er} tour, ce qui était loin d'être acquis. En comparaison avec le scrutin de 2008, cette liste progresse de 500 voix, la nôtre de 300 voix, la dernière perd 500 voix.

Comme d'autres équipes de notre sensibilité, nous subissons un vote sanction de portée nationale pour ce scrutin local, mais nous assumons, sans renier nos valeurs. Dans ce contexte, la commune de Guidel fait figure d'exception. Notre équipe enregistre une progression en nombre de voix et représentativité. Cette situation paradoxale conforte l'idée que nous avons un projet cohérent et ambitieux, une équipe crédible, que nous avons mené une belle campagne. Nous avons l'ambition de faire plus. Ceux qui tentent de faire croire ou se persuader que notre sensibilité politique aurait du mal à dépasser le tiers des voix à Guidel se trompent.

Autre enseignement de ce scrutin, une anomalie démocratique est réparée par la loi, nous siégerons désormais au conseil

Les élus «Nouvel élan pour Guidel»

Nouvel Elan pour Guidel : En place !

Chers Guidélois, Les élections sont maintenant terminées, nous remercions les Guidéloises et Guidélois qui nous ont fait confiance et nous ont montré par leur suffrage qu'ils soutenaient nos propositions.

Nouvel Elan pour Guidel dispose de 2 élus au sein du Conseil municipal :

Valère Charlery, officier représentant le Ministère public au Tribunal de police, se trouvant en position d'incompatibilité, a été contraint de démissionner de son mandat de conseiller municipal.

Caroline Pecchia Bouhourd actuellement en disponibilité Orange (anciennement France télécom), se consacrera pleinement à sa nouvelle mission.

Pierrick Le Dro sera le deuxième conseiller municipal de la liste Nouvel Elan pour Guidel.

Derrière eux, l'équipe de campagne reste soudée et continuera à travailler en amont et en aval pour soutenir leur action. Elle continuera aussi à être à l'écoute des citoyens de la commune.

Notre action sera positive et constructive, menée rien que dans l'intérêt des Guidélois, la politique politicienne devrait avoir peu de place dans la vie communale.

communautaire. Nous aurions du y siéger dès 2008 si l'équipe sortante avait pratiqué la démocratie qu'elle revendique aujourd'hui.

Nous serons dans l'opposition constructive, argumentée, exigeante pour faire progresser Guidel. Nous assumerons nos responsabilités en démontrant que les propositions que nous portons sont nécessaires pour le devenir de Guidel et y garantir le Bien Vivre.

Nous voulons que les débats au sein des instances municipales soient constructifs et sereins. Nous y siégerons dans cet esprit et entendons être respectés.

Premier accroc notable à la « volonté » de démocratie affichée par l'équipe à peine élue : la tentative de limiter l'expression de l'opposition dans le bulletin municipal en réduisant la place prévue. Ceci n'est pas acceptable.

Autre accroc et non des moindres : l'absence de parité au sein du bureau municipal. On pouvait imaginer qu'elle serait mise en œuvre, bien que non obligatoire contrairement à la nomination des adjoints. Le bureau municipal est composé de 11 hommes et 6 femmes. Nous vous laissons apprécier ce que « parité et place de la femme » veut dire pour cette équipe.

Les élus de Guidel Autrement : Robert HENAULT, Laure DETREZ, Maurice LE TEUFF, Michelle DAVID, Pierre-Yves LE GROGNEC

Pendant les 6 ans à venir, nous veillerons que l'action municipale se traduise par le respect des promesses annoncées. Nous veillerons aussi au respect des mesures fiscales proposées (maintien des taux d'imposition...). Nous serons aussi tout particulièrement vigilants à la maîtrise des dépenses et à leur rationalisation.

Nous serons présents à toutes les commissions constituées pour une participation active à l'élaboration et l'étude des dossiers (commissions : finances, affaires sociales- emploi, culture- vie associative, affaires scolaires-enfance-sport, travaux-urbanisme-environnement, partenariats institutionnels).

Nous formons le vœu que l'intérêt des Guidélois primera toujours dans toutes les discussions et de toutes les décisions prises pendant cette mandature. Nous ne manquerons pas d'être une opposition qui proposera, étudiera et votera pour des projets qui sembleront répondre aux attentes des Guidélois.

Nouvel Elan pour Guidel sera une force de propositions.

Le bien-être des Guidélois restera notre priorité.

Rendez-vous à Guidel

MAI

AVRIL

Sam 26 et Dim 27
Triathlon (voir p.19)
GUIDEL-PLAGES

Sam 26 et Dim 27
Salon de l'Habitat durable
et des économies d'énergies
10h-18h // SALLE DE KERPRAT

Lun 28
Conseil municipal
20h30 // MAIRIE

Mar 29
L'heure du conte
17h // MÉDIATHÈQUE

Du 1er au 4
Sauts en parachutes
GUIDEL-PLAGES

Du 2 au 20
Exposition Sensibilité Photo
MÉDIATHÈQUE

Jeu 8
Cérémonie commémorative
ESPLANADE DES
COMBATTANTS

Jeu 8
Tournois foot Seniors et Jeunes
9h-18h
STADE DE KERGROISE

Ven 9- Sam 10- Dim 11
Théâtre «Un grand cri d'amour»
de Josiane Balasko
et mise en scène de M.D. Zulliani
20h30 (sf dim. 15h) // L'ESTRAN

Sam 10
L'essor breton à Guidel
(voir p.18)
Dès 16h // GUIDEL-CENTRE

Dim 11
Concentration de tuning
et expo de vieilles voitures
organisées par Toal Skoaz
10h-18h // SITE DE KERPRAT

Dim 11
Portes ouvertes de la chapelle
Messe à 10h
Animation musicale à 15h
CHAPELLE SAINT-MATTHIEU

Mer 14
Conseil municipal des Enfants
14h // MAIRIE

Mer 14
Permanence des Impôts
Dès 8h30 // MAIRIE

Ven 16
Concert dessiné
«Johnny's Scrap Book»
20h30 // L'ESTRAN

Sam 17
Marathon photo
organisé par le Point Multimédia
ESPACE AVALON

Sam 17
Foire aux croûtes organisée
par Objectif Peintures
9h-19h // SALLE DE KERPRAT

Dim 18
Randonnée Tro Gwidel
organisée par Guidel Rando
Départs dès 8h
VILLENEUVE-ELLE

Mer 21
Don du sang
15h-19h // SALLE DE KERPRAT

Ven 23
Concert «Faso Nord»
20h30 // L'ESTRAN

Sam 24
Tapis de lecture
9h30 et 10h30 // MÉDIATHÈQUE

Sam 24
Opération «Un enfant, un arbre»
11h // ROUTE DE TRAOUREC

Sam 24
Intermède musical proposé par
la Fondation Polignac-Kerjean
15h // MÉDIATHÈQUE

Sam 24
Course nature du Loch
organisée par Les Joggers
de la Laïta (8 ou 14 km)
16h // STADE DE KERGROISE

Dim 25
Elections européennes
8h-18h // KERPRAT & L'ESTRAN

Mar 27
L'heure du conte
17h // MÉDIATHÈQUE

Sam 21
Kermesse de l'école privée
12h-18h // ECOLE NOTRE-
DAME DES VICTOIRES

Sam 21
Fête de la musique
GUIDEL-PLAGES

Sam 21 - Dim 22
Sauts en parachutes
GUIDEL-PLAGES

Sam 28
Fête des écoles publiques
ECOLE DE PRAT-FOEN

Sam 28
Loto
organisé par l'Amicale des
Employés communaux
20h // SALLE DE KERPRAT

Du 28 juin au 29 août
Exposition œuvres d'Alis Thèbe
MÉDIATHÈQUE

Dim 29
Pardon de Saint-Fiacre
et vide-greniers
Dès 8h30
CHAPELLE SAINT-FIACRE

Mar 15
Don du sang
CLUB DE L'AMITIE
Du 16 au 27 juillet
Festival Polignac

Dim 13
Kir breton offert par la
municipalité
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Dim 13
Feu d'artifice et bal des
pompiers
Vers 23h // GUIDEL-PLAGES

Du 13 juillet au 24 août
Festival des 7 chapelles en Arts

Dim 6
L'art dans la rue
Expo vente organisée par
Objectif peintures
8h-20h // GUIDEL-PLAGES

Mar 8
Conseil municipal
20h30 // MAIRIE

Sam 12
Concert du Matthieu Donarier
Trio dans le cadre du festival
Jazz Miniatures
20h30 // L'ESTRAN

Mar 1er
Présentation saison de
L'ESTRAN 2014-2015
Gratuit
20h // L'ESTRAN

Dim 6
Kir breton offert par la
municipalité
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Dim 6
Course Là-bas La Laïta
organisé par le Groupe Athlétique
Guidelois
PRAT-FOEN

Mairie de Guidel
11, Place de Polignac 56520 Guidel - Mail : maire@mairie-guidel.fr
Tél. 02 97 02 96 96 - Fax. 02 97 65 09 36
Accueil : lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30 -
Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h et samedi : 9h30-12h
www.guidel.com

JUIN

Dim 1er
Vide-greniers et troc-camping
organisé par le Tiaré Guidelois
9h-18h // VILLENEUVE-ELLE

Dim 1er
3^e Tournoi de la GPS
(Warhammer)
organisé par la Guilde des
Peintres et Stratèges
8h30-19h // CENTRE BRIZEUX

Jeu 5
Atelier généalogie
10h-12h // POINT MULTIMEDIA

Sam 7 - Dim 8 - Lun 9
Sauts en parachutes
GUIDEL-PLAGES

Dim 8
Troc et puces
organisé par la Guideloise Foot
9h-18h // SALLE DE KERPRAT

Dim 15
Rando VTT et pédestre La Laïta
organisée par le Cyclo Club
Dès 7h30 // VILLENEUVE-ELLE

Mer 18
Tournoi de bridge organisée
par le Club de bridge de Guidel
14h-18h // SALLE DE KERPRAT

JUILLET